

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 36 (1948)

Heft: 759

Artikel: La voie directe

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266684>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'activité de l'Union Frédérique Bremer, la plus grande association féministe en Suède

Nous avons eu le plaisir d'accueillir à Genève, 25 membres de l'Union Frédérique Bremer, en route pour l'Italie. Elles ont bien voulu passer avec nous une soirée à l'Union des Femmes; cette rencontre nous a permis d'apprendre quelques détails sur cette association suédoise, qui a su réaliser bien des projets féministes qui, pour notre pays, sont encore renvoyés à un avenir peut-être lointain.

L'Union Frédérique Bremer compte aujourd'hui presque 12.000 membres, divisés en 82 filiales dans toute la Suède. Elle fut fondée en 1884, à un moment, où les femmes étaient engagées dans la grande lutte pour leur indépendance. En Suède, comme en Angleterre, elles ont lutté avec grand succès. Bientôt leur influence se fit sentir dans la vie de la nation, surtout dans le domaine économique et social et celui de l'éducation. Aujourd'hui — naturellement — elles ont le droit de vote, elles prennent part activement au gouvernement, elles peuvent être élues membres du parlement, mêmes ministres, et le gouvernement ne manque pas de consulter l'opinion des unions de femmes, lorsqu'il s'agit de réaliser des projets, de résoudre des problèmes, de créer des lois.

En 1903 l'Union Frédérique Bremer a fondé un Séminaire d'Economie Rurale et une Ecole Ménagère Rurale. Il s'agissait, à l'époque, de limiter l'émigration des femmes et d'en réduire les dangers? Bientôt la fondation de cette école fut décidée et réalisée; son organisation dirigée par l'U.F.B. était si excellente, que déjà trois ans après sa fondation l'Etat lui accordait des subventions et créa sur ce modèle d'autres écoles visant le même but; le Séminaire Rural de l'U.F.B. fournit à ces nouvelles écoles, des institutrices. Les élèves de l'école de Rimfors (province d'Oestergötland) y reçoivent une formation théorique, elles accomplissent leur stage pratique dans une ferme modèle qui appartient à l'école et, à côté des branches économiques elles apprennent les travaux manuels et surtout le tissage qui joue un grand rôle en Suède.

Une autre fondation de l'U.F.B. est son Home pour ouvrières de fabrique entre 15 et 20 ans, venant de la campagne en ville. Près d'une des plus grandes fabriques de la banlieue de Stockholm se trouve cette maison moderne qui accueille ces jeunes filles, leur offre les agréments du confort et surtout l'atmosphère d'un vrai home. Une gouvernante le dirige, aidée d'une ou deux assistantes de maison. Le prix de pension est minime et s'accorde avec le gain modeste de ces jeunes débutantes; les cours du soir, où elles apprennent les langues, les travaux de ménage, de couture ou de tissage sont gratuits.

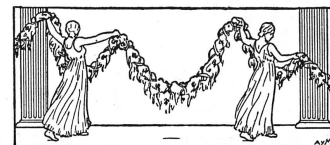
Si cette fondation est subventionnée par l'Etat — et c'est surtout la protection des mineurs qui s'y intéresse — il existe une autre institution fondée également par l'U.F.B. qui est maintenue uniquement par ses subside: une école de couture et un séminaire d'institutrices de travaux manuels à Stockholm; elle a déjà formé un grand nombre d'habiles couturières et d'excellentes maîtresses de cette branche.

Il y aurait encore d'autres œuvres à citer, car l'activité de l'U.F.B. s'est élargie à la suite des exigences des temps de guerre. Mais nous devons nous contenter de mentionner

le travail fourni par le bureau de l'Union à Stockholm qui est situé en plein centre, dans une des grandes artères commerciales de la cité. C'est là que les fils se tendent pour unir les 82 filiales dans le pays. On y organise des voyages à l'étranger pour les membres, on y élabore les projets pour cours et conférences qui seront tenus en hiver dans chaque ville de province où se trouve une filiale de l'U.F.B. C'est là que se rédige la revue féministe «Hertha» que chaque membre reçoit gratuitement 10 fois par année — encore un lien pour unir les femmes du sud du pays jusqu'aux provinces du nord, où les jours sont si sombres pendant leur long hiver.

Pour terminer n'oublions pas d'esquisser la grande figure de Hanna Rydh, la présidente de cette Union de femmes suédoises. Elle est archéologue distinguée, auteur d'une série de livres scientifiques fort remarquables et ancien membre du parlement. Le Comité de l'Alliance internationale des femmes pour l'égalité des droits et des responsabilités, l'a priée — il y a deux ans — de prendre la succession de Mrs Corbett-Ashby, sa présidente qui après de longues années désirait quitter son poste. En sa qualité de présidente de cette grande Alliance internationale, Hanna Rydh crée les liens entre les femmes suédoises et celles des autres nations. Considérez la si-

tuation géographique de la Suède — et vous comprendrez l'intérêt d'un tel contact et la chance extraordinaires des femmes de ce pays nordique et excentrique, d'avoir à la tête de leur Union une femme de l'envergure de Hanna Rydh, connue et estimée dans le monde entier. F.B.



A travers les Sociétés Suffrage féminin

La section de Lausanne du Suffrage féminin a repris son activité et établi pour cet hiver un programme de causeries, lesquelles restent fixées au deuxième vendredi du mois.

Pour sa première conférence, le 15 octobre, elle devait avoir Mlle J. Tissameno, une Grecque quasi Lausannoise, correspondante de la «Gazette de Lausanne», qui devait parler de la Grèce irréductible. Nous avions l'autorisation, nécessaire pour une étrangère, du Département vaudois de Justice et Police, mais la police fédérale des étrangers a voulu obtenir de notre conférencière l'assurance qu'elle ne parlerait pas de la guerre civile. Or comment voulez-vous parler de l'héroïque résistance de la Grèce à l'ennemi qui l'entoure sans parler de la guerre civile? Logique et correcte, Mlle Tissameno a renoncé et faute de pouvoir décommander la soirée, Mlle Quinche, présidente, l'a occupée en faisant un tour d'horizon et en dirigeant une discussion sur la propagande par la presse et les moyens de conquérir au suffrage féminin des cercles toujours plus étendus.

Le 12 novembre, M. Dr L. Bovet, chef de l'Office médico-pédagogique au Département de Justice et Police, membre de la commission cantonale de contrôle des films cinématographiques, parlera de l'enfant au cinéma. S. B.

Panorama politique genevois

L'Association genevoise pour le suffrage féminin a eu une initiative très heureuse: elle a songé à convoquer une assemblée électorale ou un représentant de chaque parti viendrait exposer son programme, avant les élections de novembre au Grand Conseil genevois. Mais... trouverait-on des orateurs assez dévoués pour consacrer une soirée à des citoyennes qui n'ont pas le droit de vote? On en a trouvé et non des moindres; aussi, Mme Bondallaz, qui présidait la séance du 26 octobre, les a-t-elle chaleureusement remerciés d'avoir accepté l'invitation de l'Association.

Le chroniqueur d'un de nos quotidiens a jugé que l'auditoire de la Salle communale de Plainpalais n'était pas assez dense... les femmes a-t-il conclu, ne se soucient pas de politique... que faudrait-il conclure, alors de la fréquentation à la plupart des assemblées masculines et des scrutins?

M. Pugin, conseiller d'Etat, donna quelques indications historiques sur la création du parti indépendant chrétien-social en 1892. Fidèle à sa devise — Dieu, patrie, famille — il a lutté pour la liberté religieuse, la paix confessionnelle, il a fait voter des lois qui protègent la famille et l'enfance, réclament des salaires suffisants, des contrats collectifs, des allocations familiales, des dégrèvements fiscaux pour familles nombreuses, les assurances-veilles et maternité, ainsi que le suffrage féminin.

M. Alfred Borel, député au Grand Conseil a rappelé que le parti radical défend toujours une démocratie où l'on respecte la liberté de chacun. Loin de s'opposer au progrès social, il s'est fait le champion de l'aide à la vieillesse, des vacances payées, des vacances des mineurs, d'une politique des logements où soient protégés équitablement les locataires et les propriétaires. Cependant, il ne faut pas manquer de prudence, les aventures se feraient aux dépens de tous. Au cours des trois années qui viennent, il faut améliorer le «climat social». La politique est l'art de faire vivre les hommes ensemble, qui donc mieux que la femme est douée pour la politique?

Le Parti du Travail représenté par M. de Félice député, poursuivra la réalisation de son programme actuel: doter notre canton «d'un ensemble de normes légales qui garantissent à chacun les moyens d'existence pour lui et pour ceux qui sont à sa charge». Cela implique des salaires suffisants et la sécurité de l'emploi, des assurances maladie et invalidité, des dégrèvements fiscaux pour familles à revenus modestes, l'amélioration de la préparation professionnelle, la gratuité de l'enseignement secondaire supérieur, la politique des logements, le droit de vote féminin et

l'accès des femmes à toutes les fonctions publiques.

M. J. Treina, conseiller d'Etat, releva que les revendications socialistes, il y a cent ans, sont aujourd'hui au programme de tous les partis, preuve qu'elles étaient fondées. Grâce au parti socialiste, la société est devenue un peu plus fraternelle. La justice ne naît que par la volonté des hommes, mais attention! on ne peut pas sacrifier la liberté politique à la liberté économique. Certes les socialistes réclament les jours fériés payés, le contrôle des prix et des loyers, l'assurance-maladie gratuite, l'assurance-incendie obligatoire, mais il faut obtenir les améliorations sans révolution, ni contrainte. La pluralité des partis divers est essentielle, elle est la preuve de la liberté. La législation du travail est aussi limitée par la législation des autres cantons. Si nous imposons à la production des charges trop lourdes, nos produits ne peuvent plus soutenir la concurrence des prix.

M. Picot, conseiller d'Etat, président du Conseil national, exposait le programme du parti national démocratique, celui-ci défend toujours les libertés essentielles de pensée, de foi, de culte, de réunion et d'association, il soutient la santé de l'économie privée, base de la prospérité de tous; c'est pourquoi on doit poursuivre l'équipement de notre canton: raccordement de la Praille, navigation fluviale, aéroport, percée du tunnel du Mont-Blanc. L'Etat, soutenu par une économie prospère, est en mesure alors, d'accomplir les tâches sociales qui lui incombent. Il faut veiller à ce que Genève reste une cité vivante dans le domaine de l'esprit. M. Picot, lui aussi est partisan de la collaboration des femmes aux affaires publiques.

On peut se convaincre, par ce résumé que, si nos partis sont d'accord sur les améliorations sociales à apporter à nos institutions, ils ne s'entendent pas sur les moyens de les obtenir. La sécurité sociale coûte cher, que faut-il sacrifier pour l'établir?... Tout le débat est là, non seulement chez nous mais partout. Ce fut le mérite de cette séance impartiale (mérite qui fait défaut, d'habitude, aux assemblées électorales) de mettre en lumière ce qui unit et ce qui divise nos représentants au gouvernement. Les sommes considérables, qui nous soulageraient de l'anxiété et du besoin, en finançant les assurances, doit-on les trouver aux dépens de la stabilité économique? D'autre part le réseau de lois nécessaires à protéger chacun, doit-il devenir chaque jour plus serré et risquer de paralyser ses protégés? Voilà les problèmes auxquels chacun et chacune répond selon son idéal et sa conception personnelle. A. W. G.



Liste d'ouvrages nouveaux :

Winston Churchill. SAUVOLA. Roman Fr. 5,—
A.-J. Cronin. Confidences d'une troussée noire „ 6,50
Laura Z. Hobson. Le mur invisible „ 6,—
François Ody. Testament d'un chirurgien „ 7,—
Plus ICHA 4 %

chez

NAVILLE & C^{IE}
Rue Lévrier 5-7 - Passage des Lions

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONE
Solidité - Elegance
5 % escompte en tickets Jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

La Société Coopérative de Consommation de Genève

a accordé le droit de vote aux femmes dès sa création. Soutenez la Coopérative par vos achats.

Tout pour économiser
LE GAZ
Cuisinières et réchauds
derniers modèles
Autociseurs - Grils „Mélior“
Marmites à vapeur

E. Finaz-Trachsel
Boulevard James-Fazy 6

PHARMACIE M. MULLER & C^{IE}

Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile

Glané dans la presse...

En Grande-Bretagne, La corporation des Employés du Service de Santé a obtenu que les élèves nurses du sexe féminin reçoivent les mêmes allocations, pour leurs études, que leurs camarades masculins. C'est un succès. (Women's Bulletin.)

Miss Bowie, de la Fédération internationale des Femmes universitaires, qu'elle représente au Comité de liaison des organisations féminines internationales, a été déléguée par le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne, à la Commission des Droits de l'Homme de l'O. N. U.

Les femmes de Ceylan ont tenu une conférence, la troisième sous ce titre: «Toutes les femmes de Ceylan». Le sujet principal portait sur «La liberté par l'éducation». 85 % de la population étant illettrée, il y a beaucoup à faire sur ce point. Les femmes qui ont bénéficié d'une instruction supérieure sont prêtes à se dévouer au travail social national et à se joindre aux efforts de celles qui ont une expérience plus vaste. (International Women's News.)

Il s'est formé en Angleterre, un comité qui se propose de commémorer le souvenir de Mme Marie Curie, qui découvrit le radium, par la création d'un centre indépendant et international de recherches sur le cancer. Le projet est conçu sur une vaste échelle: recherches sur les causes du cancer et ses remèdes, fonds spécial d'aide à ceux dont le cas est incurable; institution d'une chaîne de cliniques dans le monde entier, où les malades pourraient bénéficier d'un examen médical et d'un diagnostic formulé à temps. (International Women's News.)

L'Open Door International a tenu, en juillet à Bruxelles (Laeken), sa première conférence d'après guerre, la dernière conférence avait eu lieu à Girton (Angleterre) en 1938. Le siège a été déplacé de Londres à Bruxelles. Anna Westgaard fut réélue présidente. (Women's Bulletin.)

On nous prie de faire remarquer à nos lectrices qu'une femme déjà avait été nommée professeur ordinaire dans une université suisse avant Mlle Dupraz de Fribourg, c'est Mlle S. Picard, qui a une chaire de mathématiques à l'Université de Neuchâtel.

Le Département militaire fédéral a décidé que les femmes qui s'exercent au tir au pistolet et au revolver (distance 50 m.) ont droit aussi aux subsides accordés par la Confédération, à la condition qu'elles soient membres d'une société d'entraide, de la Croix-Rouge, de la défense passive ou d'une société de tir reconnue. Ces dernières recevront les munitions gratuites pour leurs membres féminins aussi. (Schweizer Frauenblatt.)

La voie directe

Au Conseil communal de Château-d'Oex, M. Albert Roch, parlant au nom d'une mère de famille de Gèrignoz, a présenté une observation relative à des faits qui se sont passés dans ce hameau.

Combien il aurait été plus simple et plus logique que la mère de famille, conseillère communale, ait présenté elle-même au Conseil communal les faits dont elle se plaint! On n'est jamais si bien servi que par soi-même et il serait hautement désirable que la voix de mères de famille soit entendue dans le ménage communal.